

Image not found or type unknown



Caution pour crédit bancaire

Par **RODHAIN Marie christine**, le **25/07/2018** à **15:39**

Bonjour,

Lorsque l'on est caution pour un crédit à hauteur de un quart du montant prêté , et que le prêt est en partie remboursé , le montant à payer peut-il être réduit dans la même proportion sur le restant dû ?

Merci

Cordialement